

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Le Ministre

PARIS, LE 07 AOUT 2012

Nos Réf. : Cab.DR/CM/Scop 12018401
Vos Réf. : SC/PS/NM Votre courrier du 16 juillet 2012

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu, conjointement avec Monsieur Patrice SEURIN, délégué syndical central, appeler mon attention sur les préoccupations de votre organisation syndicale concernant la remise en cause du statut des fonctionnaires de France Télécom par la Commission européenne et de ses conséquences.

Soyez assurés que votre courrier a retenu toute mon attention. Toutefois, je vous précise que les questions soulevées relèvent plus particulièrement des attributions de Madame Marylise LEBRANCHU, ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique. Je lui ai donc transmis votre requête en la recommandant à son examen attentif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Michel SAPIN

Monsieur Sébastien CROZIER
Président CFE/CGC/UNSA
France Télécom-Orange
10/12 rue Saint Amand
75015 PARIS

